Résidence "Eclaircies" - les élèves rencontrent et travaillent avec l'artiste Ibai Hernandorena

publié le 19/12/2017

Rencontrer, pratiquer, s'approprier : exemple avec une résidence d'artiste dans le dispositif académique "Eclaircie"

Descriptif :

Retour sur la résidence "Eclaircies" dans les collèges de Saint Genis de Saintonge, Pons et Gémozac et dans le lycée de Pons avec le plasticien Ibai Hernandorena.

Le dispositif académique "Eclaircies" permet à un artiste d'être en immersion plusieurs semaines dans un établissement et de proposer des ateliers de pratique artistique, des rencontres, et une, ou différentes formes de restitutions.
Ce dispositif permet tout particulièrement aux élèves d'être au coeur du processus de création artistique, d'en comprendre les ressorts et les ambitions.

Le plasticien Ibai Hernandorena est intervenu dans plusieurs établissements de l'académie de Poitiers (collège Maurice Chastang de Saint Genis de Saintonge, collège de Pons et de Gémozac et Lycée de Pons).
Une création commune avec les élèves a pu être réalisée dans la cour du collège Maurice Chastang.
Assumant pleinement sa dimension pluridisciplinaire au profit d'une appropriation large du geste artistique, les professeurs de mathématiques et de lettres ont aussi apporté leur collaboration dans la réalisation de ce projet piloté par Madame Moreau Forgereau (professeure d'Arts Plastiques).

> *« Ce travail est de l'ordre de l'architecture ou du paysage, avec le changement d'échelle, il faut faire plein de calculs. Pour le vernissage au lycée de Pons, ils vont réaliser une image de deux mètres cinquante sur quatre mètres. Elle sera pérenne et sera ensuite installée dans le collège, alors que l'œuvre dans la cour disparaîtra progressivement, en créant de nouveaux dégradés, c'est une mise en abyme »*

explique le plasticien Ibai Hernandorena.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.